

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 339**1^{er} juillet 1997****SOMMAIRE**

Bil Bonds, Sicav, Luxembourg	page 16228	Holeanders Holding S.A., Luxembourg	16253
Bil Delta Fund, Sicav, Luxembourg	16227	Huxley S.A., Luxembourg	16259
Bramafin S.A., Luxembourg	16228	IB Finance S.A., Luxembourg	16260
Bureau d'Expertises Jean Schmit, S.à r.l., Luxembg	16241	Immobilière Marimpat S.A., Luxembourg	16260
Bussy S.A., Luxembourg	16229	Imofuturo S.A., Luxembourg	16260
Cito Schiffahrt S.A., Luxembourg	16241	Infogest ITI, Strassen	16258
Colville S.A., Senningerberg	16227, 16228	Innovel S.A.H., Luxembourg	16261
Comanfi S.A., Luxembourg	16265, 16266	Interdata Holding S.A., Luxembourg	16260
Compafin S.A., Luxembourg	16241	Interfisk A/S S.A., Luxembourg	16253
Conseil 2000 International, S.à r.l., Differdange . .	16242	Interinvest, S.à r.l., Luxembourg	16261
Conseil 2000 International, S.à r. l., Schoenfels . .	16242	Intradex, S.à r.l., Luxembourg	16260
Corner Banque (Luxembourg) S.A., Luxembourg	16242	Investdeutschland S.A., Luxembourg	16261
Crédit National (Luxembourg) S.A., Luxembourg	16242	Kaamar Investments International S.A., Luxembg	16265
Danatex Holding S.A., Luxembourg	16243, 16245	Kaberlaba Holding S.A., Luxembourg	16253
Danica Funds Management Company S.A., Luxbg	16246	K & K Agence Commerciale S.A., Luxembourg . .	16265
Darmon S.A., Luxembourg	16246	Leo Automatiques, S.à r.l., Bertrange	16265
Delux Productions, S.A. Luxembourg	16245	Lighting S.A., Luxembourg	16262
Ditex Investissements S.A., Luxembourg	16246	Lloyds Bank Plc, London	16265
Dot Finance S.A., Luxembourg	16247	Loginvest Participations S.A., Luxembourg	16262
Ebolhy Holding S.A., Luxembourg	16248	Loginvest S.A., Luxembourg	16262
Efficace S.A., Luxembourg	16246, 16247	Luxbrokers S.A., Luxembourg	16267
Eleonora Holding S.A., Luxembourg	16248	Luximex S.A., Roodt-sur-Syre	16269
Electa International S.A., Luxembourg	16247	Luxindra Investment Corporation S.A., Luxembg	16267
Envelco, Luxembourg	16249	Madra S.A., Luxembourg	16263
Epidauros S.A., Luxembourg	16248	Majerus & Oliveira, S.à r.l., Luxembourg	16269
Eskin S.A., Luxembourg	16249	Marga International S.A., Luxembourg	16268
Eukar S.A., Luxembourg	16250	Marielux Building S.A., Luxembourg	16267
Eurobrick Participation Holding S.A., Luxembourg	16250	Masaca International S.A., Luxembourg	16263
Eurodyne S.A., Luxembourg	16252	Media Marketing & Publishing Services Europe S.A., Luxembourg	16263
Family Six S.A., Luxembourg	16250	Mercure & Benz S.A., Senningerberg	16269
Faver S.A., Luxembourg	16251	Mercury Investments S.A., Luxembourg	16269
Financière de Sécurité S.A., Luxembourg	16251	Mersin S.A., Luxembourg	16264
Financière de Wallonie S.A., Luxembourg	16251	Mithra, S.à r.l., Luxembourg	16272
Finaries S.A., Luxembourg	16252	Mondinvest S.A., Senningerberg	16272
Fiorucci Food International Holding S.A., Luxbg . .	16249	Muco S.A., Luxembourg	16261
FN International S.A., Luxembourg	16254	Multifinance and Investment Holding S.A., Luxbg	16268
Fralia S.A., Luxembourg	16254	Nabu S.A., Luxembourg	16264
Gamirco S.A., Luxembourg	16248	Nederlux S.A., Luxembourg	16264
Garage d'Amore, S.à r.l., Schifflange	16255	New Concept Holding S.A., Luxembourg	16272
Geo Investment S.A., Luxembourg	16255, 16256	Paghera S.A. Holding, Luxembourg	16266
Gesta Services & Office Plus, S.à r.l., Strassen . . .	16257	P.I., Groupe Pierre Invest S.A., Luxembourg	16256
Global Target Fund Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg	16257	Security Capital (EU) Holdings S.A., Luxembourg	16232
Gottardo Gestion I S.A., Luxembourg	16254, 16255	Semaphore, S.à r.l., Luxembourg	16231
Graficom S.A., Luxembourg	16258	Stema Investments S.A., Luxembourg	16237
Heloise S.A., Luxembourg	16258	Waalfin, S.à r.l., Luxembourg	16226, 16227
		(Anita) Wouters, S.à r.l.	16228

**WAALFIN, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung,
(anc. WAAL FIN., S.à r.l.).**

Gesellschaftssitz: L-2210 Luxemburg, 54, boulevard Napoléon.

—
AUSZUG

Gemäß einer außerordentlichen Generalversammlungsurkunde aufgenommen durch den Notar Alex Weber, mit dem Amtswohnsitz zu Niederkerschen, am 26. Februar 1997, einregistriert in Capellen am 3. März 1997, Band 409, Blatt 34, Fach 5, der Gesellschaft mit beschränkter Haftung WAALFIN, S.à r.l., mit Sitz in L-2210 Luxemburg, 54, boulevard Napoléon, gegründet gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 16. Dezember 1996, noch nicht veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

wurden folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Gesellschafterin beschliesst, das Gesellschaftskapital um einhundertfünfundsechzig Millionen sechshundertneunzehntausend luxemburgische Franken (165.619.000,- LUF) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von fünfhunderttausend luxemburgischen Franken (500.000,- LUF) auf einhundertsechundsechzig Millionen einhundertneunzehntausend luxemburgische Franken (166.619.000,- LUF) zu bringen, durch die Schaffung von einhundertfünfundsechzigtausendsechshundertneunzehn (165.619) neuen Anteilen von je eintausend luxemburgischen Franken (1.000,- LUF).

Zeichnung und Einzahlung

Alle einhundertfünfundsechzigtausendsechshundertneunzehn (165.619) neuen Anteile werden gezeichnet durch die Gesellschaft CRANE VALLEY N.V., vorgenannt.

Sämtliche neuen Anteile wurden eingezahlt durch das Einbringen von einhundertfünfundsechzigtausendsechshundertneunzehn (165.619) Aktien der Gesellschaft WE FIN, S.à r.l., mit Sitz zu L-2210 Luxemburg, 54, boulevard Napoléon, darstellend neunundneunzig komma fünfundneunzig Prozent (99,95 %) des Gesellschaftskapitals von WE FIN, S.à r.l.

Mit dem Einverständnis aller Gesellschafter wird das vorgenannte Einbringen abgeschätzt auf einhundertfünfundsechzig Millionen sechshundertneunzehntausend luxemburgische Franken (165.619.000,- LUF).

Infolge der vorhergehenden Kapitalerhöhung wird Artikel 6 der Satzung abgeändert und erhält nunmehr folgenden Wortlaut:

«**Art. 6.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt einhundertsechundsechzig Millionen einhundertneunzehntausend luxemburgische Franken (166.119.000,- LUF), eingeteilt in einhundertsechundsechzigtausendeinhundertneunzehn (166.119) Anteile mit einem Nennwert von je eintausend luxemburgischen Franken (1.000,- LUF).

Alle einhundertsechundsechzigtausendeinhundertneunzehn (166.119) Anteile wurden gezeichnet von der Gesellschaft CRANE VALLEY N.V., mit Sitz in Curaçao (Niederländische Antillen), 8A, prof Kernkampweg.

First resolution

The associate decides to increase the capital of the company by an amount of one hundred sixty-five million six hundred and nineteen thousand Luxembourg francs (165,61,000.- LUF), so as to raise it from its present amount of five hundred thousand Luxembourg francs (500,000.- LUF) to one hundred sixty-six million one hundred and nineteen thousand Luxembourg francs (166,119,000.- LUF) by the creation of one hundred sixty-five thousand six hundred and nineteen (165,619) new shares of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each.

Subscription and payment

All the one hundred sixty-five thousand six hundred and nineteen (165,619) new shares have been subscribed by the company CRANE VALLEY N.V., prenamed.

All the new shares have been paid up by means of the contribution of one hundred sixty-five thousand six hundred and nineteen (165,619) shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each of the company WE FIN, S.à r.l., with registered office in L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon, representing ninety-nine point ninety-five per cent (99.95 %) of the capital of WE FIN, S.à r.l.

By agreement of all the associates, the above contribution is valued at one hundred sixty-five million six hundred and nineteen thousand Luxembourg francs (165,619,000.- LUF).

As a consequence of the aforesaid increase of capital, article 6 of the articles of incorporation is amended to be read as follows:

«**Art. 6.** The company's corporate capital is fixed at one hundred sixty-six million one hundred and nineteen thousand Luxembourg francs (166,119,000.- LUF), divided into one hundred sixty-six thousand one hundred and nineteen (166,119) shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each.

All the one hundred sixty-six thousand one hundred and nineteen (166,119) shares are subscribed by the company CRANE VALLEY N.V., with registered office in Curaçao (Netherlands Antilles), 8A, prof Kernkampweg.»

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen, den Namen der Gesellschaft zu ändern wie folgt: WAALFIN, S.à r.l.

Infolge des vorhergehenden Beschlusses wird Artikel 4 der Satzung abgeändert und erhält nunmehr folgenden Wortlaut:

«**Art. 4.** Die Gesellschaft führt den Namen WAALFIN, S.à r.l.»

Second resolution

The associates decide to change the name of the company as follows: WAALFIN, S.à r.l.

As a consequence of the aforesaid resolution, article 4 of the articles of incorporation is amended to be read as follows:

«**Art. 4.** The company will assume the name WAALFIN, S.à r.l.»

Dritter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen, dass das Geschäftsjahr am ersten Februar beginnt und am einunddreissigsten Januar endet.

Infolge des vorhergehenden Beschlusses wird Artikel 13 der Satzung abgeändert und erhält nunmehr folgenden Wortlaut:

«**Art. 13.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Februar und endet am einunddreissigsten Januar eines jeden Jahres.»

Third resolution

The associates decide that the company's year commences on the first of February and ends on the thirty-first of January.

As a consequence of the aforesaid resolution, article 13 of the articles of incorporation is amended to be read as follows:

«**Art. 13.** The company's fiscal year starts on the first of February and ends on the thirty-first of January of each year.»

Vierter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen, die Zahl der Geschäftsführer auf drei festzulegen und als neue zusätzliche Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen:

- Herr Roy Darphin, Direktor, wohnhaft zu Luxemburg;
- Herr Ronald De Waal, Direktor, wohnhaft zu Wilrijk (Belgien).

Fourth resolution

The associates decide to fix the number of the managers of the company at three and to appoint as new supplementary managers, for an unlimited period:

- Mr Roy Darphin, manager, residing in Luxembourg;
- Mr Ronald De Waal, manager, residing in Wilrijk (Belgium).

Pour extrait
A. Weber
Le notaire

(11444/236/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

**WAALFIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. WAAL FIN., S.à r.l.).**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11445/236/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

COLVILLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 20.219.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, vol. 490, fol. 80, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(11488/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

COLVILLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 20.219.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, vol. 490, fol. 80, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(11489/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

COLVILLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 20.219.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, vol. 490, fol. 80, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(11490/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

ANITA WOUTERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Par la présente, la S.à r.l. INTERTEC CORPORATION, ayant son siège social à L-8081 Bertrange, représentée par son gérant en fonction, dénonce le siège social de la S.à r.l. ANITA WOUTERS à L-8081 Bertrange, 85A, rue de Mamer, en date du 1^{er} janvier 1997.

Fait à Bertrange, le 1^{er} janvier 1997.

H. Stauber
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1997, vol. 490, fol. 56, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11446/999/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

BIL BONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. . Luxembourg B 34.174.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1997, vol. 490, fol. 59, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Pour BIL BONDS, SICAV
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

Signature Signature

(11482/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

BIL DELTA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.235.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1997, vol. 490, fol. 59, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Pour BIL DELTA FUND, SICAV
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

Signature Signature

(11483/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

BRAMAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 15.626.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 5 février 1997, M. Camille Neiseler, sous-directeur de banque, Senningerberg, et M. Guy Baumann, attaché de direction, Belvaux, ont été appelés aux fonctions d'administrateur en remplacement de M. Jean-Christophe Fontignie et Mme Danielle Schroeder, démissionnaires, dont ils achèveront le mandat.

Luxembourg, le 20 mars 1997.

Pour BRAMAFIN S.A., Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

S. Wallers P. Frédéric

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11484/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

BUSSY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 9, avenue Pasteur.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le quatorze mars.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- CANOUBIERS S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, ici représentée par Monsieur Robert Klopp, employé privé, demeurant à Leudelange, en vertu d'une procuration sous seing privé lui conférée;

2.- Monsieur Norbert Schmitz, licencié en sciences commerciales et consulaires, demeurant à Luxembourg, ici représenté par Monsieur Robert Klopp, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui conférée.

Les prédites procurations resteront, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de BUSSY S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces, le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social est fixé à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,-), représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,-) chacune, disposant d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

En cas de démembrement de la propriété des actions, l'exercice de l'ensemble des droits sociaux, et en particulier le droit de vote aux assemblées générales, est réservé aux actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions, l'exercice des droits patrimoniaux, tels que ces derniers sont déterminés par le droit commun, est réservé aux actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions.

Le capital autorisé est fixé à cinquante millions de francs luxembourgeois (50.000.000,-), représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émi ses sous forme d'actions, avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Ces augmentations du capital peuvent être réalisées moyennant apport en espèces ou en nature ainsi que par incorporation de réserves.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription aux actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi. En cas de vente de l'usufruit ou de la nue-propriété, la valeur de l'usufruit ou de la nue-propriété sera déterminée par la valeur de la pleine propriété des actions et par les valeurs respectives de l'usufruit et de la nue-propriété conformément aux tables de mortalité en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, est de sa compétence.

Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui pour finir le 31 décembre 1997.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le troisième vendredi du mois d'avril à 9.00 heures.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Par dérogation, la première assemblée ordinaire des actionnaires se tiendra le troisième vendredi du mois d'avril à 9.00 heures en l'an 1998.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) CANOUBIERS S.A., préqualifiée, quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	4.999
2) Monsieur Norbert Schmitz, préqualifié, une action	1
Total: cinq mille actions	5.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à quatre-vingt-dix mille francs luxembourgeois (90.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Norbert Schmitz, licencié en sciences commerciales et consulaires, demeurant à Luxembourg;
- b) Monsieur Norbert Werner, Sous-Directeur, demeurant à Steinfort; et
- c) Monsieur Jean Bintner, fondé de pouvoir, demeurant à Bertrange.

Deuxième résolution

Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Eric Herremans, Sous-Directeur, demeurant à Luxembourg.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés est gratuit et il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2002.

Le mandat des administrateurs et du commissaire est renouvelable tous les six (6) ans.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Klopp, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 mars 1997, vol. 832, fol. 7, case 11. – Reçu 50.000 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 mars 1997.

F. Kessler.

(11447/219/151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SEMAPHORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 36, rue Albert 1^{er}.

—
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

- 1) Monsieur Guy Legrand, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg, 36, rue Albert 1^{er},
- 2) Madame Anne-Isabelle Coëme, épouse de Monsieur Guy Legrand, demeurant à Bruxelles, 16, boulevard Louis Schmidt,

- 3) Mademoiselle Françoise Legrand, demeurant à Bruxelles, 64, avenue du Bois de Sapin.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet le support administratif ainsi que toutes les opérations de gestion. En général, la société pourra faire toute opération mobilière et immobilière, commerciale, industrielle ou financière ainsi que toute transaction ou opération de mesure a promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 3. La société prend la dénomination de SEMAPHORE S.à r.l.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entré les associés.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée. Elle commencée à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille francs luxembourgeois (5.000,- LUF) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants qui sont nommés par l'assemblée des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui(eux) au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les parts comme suit:

a) Madame Anne-Isabelle Coëme, prénommée, quatre-vingt-dix-huit parts	98
b) Monsieur Guy Legrand, prénommé, une part	1
c) Mademoiselle Françoise Legrand, prénommée, une part	1
Total: cent parts	100

Toutes les parts ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les décisions suivantes:

1. Est nommée gérante à titre gratuit pour une durée indéterminée:

Madame Anne-Isabelle Coëme, épouse de Monsieur Guy Legrand, demeurant à Bruxelles, 16, boulevard Louis Schmidt.

2. Le siège social est fixé à L-1117 Luxembourg, 36, rue Albert 1^{er}.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ quarante mille francs (40.000,-)

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Legrand, A.-I. Coëme, F. Legrand, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 97S, fol. 40, case 11. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 1997.

F. Baden.

(11458/200/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SECURITY CAPITAL (EU) HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, Route d'Esch.

STATUTS

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the eighteenth of March.

Before us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) The company SECURITY CAPITAL (EU) MANAGEMENT S.A., having its registered office in L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch, here represented by Miss Helene Müller, juriste, residing in Grevenmacher, by virtue of a proxy given in London, 14th of March 1997.

2) The company SECURITY CAPITAL (UK) MANAGEMENT LIMITED, having its registered office at 86, Jermyn Street, London SW1Y 6 J D,
here represented by Miss Helene Müller, prenamed,
by virtue of a proxy given in London, 14th of March 1997.

The prementioned proxies will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.
Such appearing parties have decided to form amongst themselves a company in accordance with the following Articles of Incorporation:

Denomination - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1^{er}. There is hereby formed a company (société anonyme) under the name of SECURITY CAPITAL (EU) HOLDINGS S.A.

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries, shall occur or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The Company has for its object the acquisition, management, exploitation and sale of important participations in foreign subsidiaries. It may take participating interests, in whatever form in other, either Luxembourg or foreign companies, and it may manage, control and develop such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The Company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a participation or in which it has a direct or indirect interest.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property, which it may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 5. The corporate capital is fixed at fifty thousand US dollars (50.000.- USD), represented by five thousand (5.000) shares with a par value of ten US dollars (10.- USD) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which the Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The corporation may repurchase its own shares under the conditions provided by law.

Administration - Supervision

Art. 6. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be eligible for reappointment; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

Art. 8. The board of directors elects among its members a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted. Directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. A director shall be deemed to be present at a board meeting if he is able (directly or by telephonic communication) to hear and be heard by each of the other directors present at that meeting simultaneously.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization of the general meeting.

The first managing director may be appointed by the general meeting of shareholders.

Art. 10. The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board.

Art. 11. The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Fiscal year - General meeting

Art. 12. The corporation's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

Art. 13. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 14. The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

Art. 15. The general meeting shall determine the appropriation and distribution of net profits. The board of directors is authorized to pay interim dividends.

Art. 16. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the first Monday of June at half past eleven o'clock.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Art. 17. The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply insofar as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

1) The first fiscal year will begin on the date of formation of the Company and will end on the thirty first of December nineteen hundred and ninety-seven.

2) The first annual general meeting will be held in the year one thousand nine hundred and ninety eight.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1) SECURITY CAPITAL (EU) MANAGEMENT S.A., prenamed, four thousand nine hundred and ninety-nine shares	4.999
2) SECURITY CAPITAL (UK) MANAGEMENT LIMITED, prenamed, one share	<u>1</u>
Total: five thousand shares.	5.000

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of fifty thousand US dollars (50.000.- USD) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about eighty thousand Luxembourg Francs (80.000.- LUF).

For the purpose of registration the capital is valued at about one million seven hundred and seventy-five thousand Luxembourg Francs (1.775.000.- LUF).

Extraordinary General Meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.

2) The following are appointed directors:

a) Mr W. Joseph Houlihan, Company Director, residing in 86, Jermyn Street, London SW1Y 6JD.

b) Mr Jeffrey A. Cozad, Company Director, residing in 86, Jermyn Street, London SW1Y 6JD.

c) Mr David A. Roth, Businessman, residing in 86, Jermyn Street, London SW1Y 6JD.

3) Has been appointed auditor:

- Price Waterhouse, 24-26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

4) The mandate of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of nineteen hundred and ninety-eight.

5) Mr W. Joseph Houlihan, Company Director, residing in 86, Jermyn Street, London SW1Y 6JD, England, is appointed managing director of Company. He is responsible for the daily management of the company.

6) The registered office is fixed in L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-huit mars.
Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société SECURITY CAPITAL (EU) MANAGEMENT S.A., ayant son siège social au 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg,

ici représentée par Mademoiselle Helene Müller, juriste, demeurant à Grevenmacher, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 14 mars 1997.

2) La société SECURITY CAPITAL (UK) MANAGEMENT LIMITED, ayant son siège social au 86, Jermyn Street, London SW1Y 6JD,

ici représentée par Mademoiselle Helene Müller, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Londres, le 14 mars 1997.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SECURITY CAPITAL (EU) HOLDINGS S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, l'administration, l'exploitation et la vente de participations importantes dans des filiales étrangères. Elle peut prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que gérer, contrôler et mettre en valeur ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à cinquante mille US dollars (50.000.- USD) représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de dix US dollars (10.- USD) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles.

En cas de vacance d'une place d'administrateur les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. Les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Un administrateur est présumé être présent à une réunion du conseil d'administration s'il est à même d'entendre et d'être entendu (directement ou par voie téléphonique) par chacun des autres administrateurs simultanément présents à cette réunion du conseil d'administration.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Le premier administrateur-délégué pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit le premier lundi du mois de juin à onze heures trente à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) SECURITY CAPITAL (EU) MANAGEMENT S.A., prénommée, quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	4.999
2) SECURITY CAPITAL (UK) MANAGEMENT LIMITED, prénommée, une action	1
Total: cinq mille actions	5.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinquante mille US dollars (50.000. - USD) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre-vingt mille francs luxembourgeois (80.000.- LUF).

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à un million sept cent soixante-quinze mille francs luxembourgeois (1.775.000.- LUF).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur W. Joseph Houlihan, Company Director, demeurant au 86, Jermyn Street, London SW1Y 6JD,

b) Monsieur Jeffrey A. Cozad, Company Director, demeurant au 86, Jermyn Street, London SW1Y 6JD,

c) David A. Roth, Businessman, demeurant au 86, Jermyn Street, London SW1Y 6JD.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

- PRICE WATERHOUSE, ayant son siège social à 24-26 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

4) Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit.

5) Est nommé administrateur-délégué Monsieur W. Joseph Houlihan, Company Director, demeurant à 86, Jermyn Street, London, SW1Y 6JD, England.

Il est chargé de la gestion journalière de la Société.

6) Le siège social est fixé à L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Muller et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 97S, fol. 41, case 1. – Reçu 17. 425 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

F. Baden.

(11457/200/298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

STEMA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2960 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le cinq mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, agissant en remplacement de son collègue dûment empêché Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1. - KREDIETRUST S.A., société anonyme, ayant son siège à Luxembourg, ici représentée par Monsieur Richard De Giorgi, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Arlon, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg, le 3 mars 1997;
2. - FINANCIERE ET IMMOBILIERE S.A., société anonyme, ayant son siège à Luxembourg, ici représentée par Monsieur Richard De Giorgi, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg, le 3 mars 1997, lesquelles procurations après avoir été paraphées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont arrêtés, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme holding qu'ils vont constituer entre eux:

Titre 1^{er}: Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de STEMA INVESTMENTS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut également acquérir et mettre en valeur toutes marques de fabrique ainsi que tous brevets et autres droits dérivant de ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la constitution, au développement, à la transformation et au contrôle de toutes sociétés, le tout en restant dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social est fixé à quatre millions deux cent cinquante mille francs belges (BEF 4.250.000,-), représenté par quatre mille deux cent cinquante (4.250) actions de mille francs belges (BEF 1.000,-) chacune. Ces actions sont rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi. Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de quarante-cinq millions sept cent cinquante mille francs belges (BEF 45.750.000,-), pour le porter de son montant actuel de quatre millions deux cent cinquante mille francs belges (BEF 4.250.000,-) à cinquante millions de francs belges (BEF 50.000.000,-), le cas échéant par l'émission de quarante-cinq mille sept cent cinquante (45.750) actions de mille francs belges (BEF 1.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes. En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas

échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le conseil d'administration est autorisé à mettre des emprunts obligataires convertibles ou non, sous forme d'obligations, au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 12 ci-après, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le Conseil d'Administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé. Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

Art. 4. La société a le pouvoir d'acquérir ses propres actions souscrites et entièrement libérées dans les conditions indiquées par l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, étant entendu que cette acquisition ne pourra être faite qu'au moyen de sommes distribuables y compris la réserve extraordinaire constituée au moyen de fonds touchés par la société comme prime d'émission sur l'émission de ses propres actions ou du produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat.

Les actions rachetées par la société n'ont aucun droit de vote ni le droit à la distribution d'un dividende ou du produit de liquidation.

Le prix de rachat des actions rachetables sera calculé sur base de l'actif social net conformément à l'article cinq ci-après.

Art. 5. Le prix auquel seront rachetées les actions que la société se propose de racheter en application de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales sera égal à la valeur nette par action déterminée par le conseil d'administration à la date d'évaluation qui sera le jour de la prise de décision du conseil d'administration de procéder au rachat d'actions selon les modalités fixées ci-après.

La valeur de rachat des actions de la société s'exprimera par un chiffre par action et sera déterminée à la date d'évaluation en divisant les avoirs nets de la société constitués par ses avoirs moins ses engagements à la fermeture des bureaux à ce jour, par le nombre total des actions de la société en circulation lors de cette fermeture des bureaux, le tout en conformité avec les règles d'évaluation ci-dessous ou dans tout cas non couvert par elles, de la manière que le conseil d'administration estimera juste et équitable. Toutes ces règles d'évaluation et de disposition seront conformes aux principes de comptabilité généralement acceptés.

En l'absence de mauvaise foi, négligence grave ou d'erreur manifeste, toute décision prise lors du calcul de la valeur de rachat par le conseil d'administration sera définitive et liera la société ainsi que les actionnaires présents, passés ou futurs.

Règles d'Évaluation

A. Les avoirs de la société sont censés comprendre:

- a) Toutes liquidités en caisse ou en compte y inclus tout intérêt couru;
- b) tous comptes à recevoir;
- c) tous emprunts, actions, parts de capital, obligations, emprunts convertibles, droits de souscription, warrants, options et autres investissements et titres que la société possède ou pour lesquels elle a pris des engagements (sous réserve d'ajustements possibles d'une manière qui ne soit pas en opposition avec le paragraphe (B) (i) ci-dessous, pour tenir compte de fluctuations dans la valeur marchande des titres provoquées par la vente ex-dividende, ex-droits ou des pratiques similaires);
- d) tous titres et dividendes en titres à recevoir par la société;
- e) tous intérêts courus sur les valeurs mobilières à revenu fixe que possède la société, sauf si les montants en question sont compris ou inclus dans le principal de ces titres;
- f) les frais de premier établissement de la société y inclus les frais d'émission et de distribution des titres de la société pour autant que ces frais n'ont pas été amortis; et
- g) tous les autres avoirs de tous genre et nature avec les frais payés d'avance.

B. La valeur de ces avoirs sera déterminée comme suit:

(i) la valeur de toutes liquidités en caisse ou en compte, comptes à recevoir, frais payés d'avance, dividendes en liquide et intérêts déclarés ou courus comme indiqué précédemment et non encore encaissés, sera considérée comme étant le montant total, sauf s'il n'est pas sûr que le montant sera payé ou touché en entier, auquel cas sa valeur sera réduite par la société de sorte qu'elle reflète sa valeur réelle, et les dividendes autres qu'en liquide déclarés et non encore reçus seront comptabilisés et évalués comme dividendes en liquide.

(ii) la valeur de tout emprunt, action, part de capital, obligation, emprunt convertible, droit de souscription, warrant, option ou autre valeur d'investissement ou titre qui sera coté ou traité sur un marché boursier, sera déterminée à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation en prenant le dernier cours vendeur de la date d'évaluation à la Bourse qui est normalement le marché principal pour cette valeur mobilière, sauf si cette date d'évaluation est un jour férié à cette

Bourse, auquel cas l'on appliquera le dernier cours vendeur du jour ouvrable précédent à cette Bourse, le tout enregistré par les moyens usuels applicables (ou en cas de défaut d'un cours vendeur, le dernier cours acheteur enregistré), mais en cas d'urgence ou de circonstances inhabituelles concernant le commerce de ces valeurs mobilières, si le Conseil d'Administration considère que ce prix ne reflète pas la valeur marchande réelle, il peut lui substituer tel chiffre qui à ses yeux reflète la valeur marchande réelle;

(iii) la valeur de tout investissement ou valeur mobilière comme indiqué précédemment, qui ne sera pas coté ou traité à une Bourse, mais traité à un marché hors Bourse reconnu, sera évaluée d'une manière aussi rapprochée que possible de la méthode décrite dans le paragraphe B (ii) ci-dessus, à moins que le Conseil d'Administration n'estime qu'une autre forme de cotation reflète mieux la valeur réelle, auquel cas cette forme de cotation sera utilisée;

(iv) la valeur de tout titre soumis à des restrictions (défini comme un titre dont le prix de revente peut être affecté par des restrictions légales ou contractuelles concernant la vente) que possède la société, sera évaluée d'une manière réelle en toute bonne foi par le Conseil d'Administration. Parmi les facteurs qui seront considérés pour fixer ces prix figurent la nature et la durée des restrictions affectant la vente du titre, le volume du marché pour des titres de la même espèce ou pour des titres dans lesquels le titre soumis à restriction est convertible, et, éventuellement l'abattement initial applicable lors de l'acquisition de ce titre sur la valeur marchande de titres de la même classe qui ne sont pas soumis à des restrictions ou de titres dans lesquels ils sont convertibles.

(v) la valeur de tout autre investissement ou valeur mobilière comme indiqué précédemment ou d'autres biens pour lesquels aucune cotation de prix n'est disponible sera la valeur réelle déterminée par le Conseil d'Administration de bonne foi de telle manière qu'elle soit conforme avec les règles comptables généralement acceptées dans la mesure où elles sont applicables, que le Conseil d'Administration considère appropriées de temps en temps; et

(vi) nonobstant ce qui précède, à chaque date d'évaluation, où la société se sera engagée à:

1) acquérir un élément d'actif, le montant à payer pour cet élément sera indiqué comme une dette de la société alors que la valeur de l'actif à acquérir sera indiquée comme actif de la société;

2) vendre tout élément d'actif, le montant à recevoir pour cet élément sera indiqué comme un actif de la société et l'élément à livrer ne sera pas renseigné dans les actifs de la société, sous réserve cependant que si la valeur ou la nature exactes de cette contrepartie ou cet élément d'actif ne sont pas connues à la date d'évaluation, alors leur valeur sera estimée par le Conseil d'Administration.

C. Les dettes de la société sont censées comprendre:

a) tous emprunts, factures et comptes à payer;

b) tous intérêts courus sur des emprunts de la société (y inclus les commissions courues pour l'engagement à ces emprunts);

c) tous frais courus ou à payer;

d) toutes dettes connues, présentes ou futures, y inclus toutes obligations contractuelles échues de payer en liquide ou en nature, y inclus le montant de tous dividendes ou acomptes sur dividendes non payés déclarés par la société, lorsque la date d'évaluation tombe sur la date de déclaration ou y est postérieure, et le montant de tous les dividendes déclarés, mais pour lesquels les coupons n'ont pas encore été présentés et qui, par conséquent, n'ont pas été payés;

e) une provision suffisante pour des taxes sur le capital jusqu'à la date d'évaluation déterminée de temps en temps par le Conseil d'Administration et d'autres réserves éventuelles, autorisées et approuvées par le Conseil d'Administration; et

f) toutes les autres dettes de la société qu'elles qu'en soient l'espèce et la nature renseignées conformément aux règles comptables généralement admises, à l'exception du passif représenté par le capital social les réserves et bénéfice de la société.

En déterminant le montant de ces dettes, le Conseil d'Administration peut calculer d'avance des frais d'administration et d'autres frais réguliers ou répétitifs sur une base annuelle ou autre période et il peut échelonner ces frais en portions égales sur la période choisie.

L. Les avoirs nets de la société («Avoirs Nets») représentant les avoirs de la société définis ci-dessus moins les dettes de la société définies ci-dessus à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation où la valeur de rachat est déterminée.

E. Tous investissements, soldes créditeurs ou autres avoirs et dettes de la société dont la valeur est exprimée en une monnaie autre que la devise du capital seront évalués, selon le cas, sur base des taux de change à la date du calcul de la valeur de rachat.

F. Pour déterminer la valeur de rachat, les avoirs nets seront divisés par le nombre d'actions de la société émises et en circulation à la date d'évaluation.

A ces fins:

a) Les actions offertes au rachat conformément au présent article seront considérées comme restant en circulation jusqu'immédiatement après la fermeture des bureaux à la date d'évaluation tel qu'indiqué dans cet article, et à partir du rachat jusqu'au moment du paiement, le prix de rachat sera considéré comme une dette de la société.

b) Les actions de la société souscrites seront considérées comme émises et en circulation à partir du moment de l'acceptation d'une souscription et de sa comptabilisation dans les livres de la société qui en général, se fera immédiatement après la fermeture de bureaux à la date d'évaluation à laquelle s'applique leur souscription et émission et les fonds à recevoir seront considérés comme un élément d'actif de la société.

Titre II: Administration, Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si tous les membres sont présents ou représentés, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 8. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 9. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.

Art. 10. Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre III: Assemblée générale et Répartition des bénéfices

Art. 12. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elle ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 13. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le troisième mercredi du mois d'avril à dix heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Titre IV: Exercice social, Dissolution

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V: Disposition générale

Art. 16. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holdings, ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

D spositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 1997.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 1998.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) KREDIETRUST S.A., prédésignée, quatre mille deux cent quarante-neuf actions	4.249
2) FINANCIERE ET IMMOBILIERE S.A., prédésignée, une action	1
Total: quatre mille deux cent cinquante actions	4.250

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de quatre millions deux cent cinquante mille francs belges (BEF 4.250.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre-vingt-quinze mille francs luxembourgeois (LUF 95.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblées générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes.

Première résolution

L'adresse de la société est fixée à L-2960 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

L'assemblée autorise le Conseil d'Administration de fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

Deuxième résolution

Les nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Troisième résolution

Sont nommés administrateurs:

1. - Monsieur Adriano Giuliani, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette,
2. - Monsieur Jacques-Emmanuel Lebas, licencié en droit, demeurant à Luxembourg,
3. - Monsieur Hubert Hansen, licencié en droit, demeurant à Mersch.

Quatrième résolution

Est nommée commissaire aux comptes:

FIN-CONTROLE, Société Anonyme, ayant son siège à Luxembourg.

Cinquième résolution

Le mandat des administrateurs expirera immédiatement après l'assemblée générale statutaire de l'an deux mille deux.

Sixième résolution

Le mandat du Commissaire aux Comptes expirera immédiatement après l'assemblée générale statutaire de l'an deux mille deux.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. De Girogi, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 97S, fol. 28, case 5. – Reçu 42.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 1997.

C. Hellinckx.

(11459/215/284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

BUREAU D'EXPERTISES JEAN SCHMIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.754.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 1997, vol. 490, fol. 38, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Signature.

(11485/567/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

CITO SCHIFFAHT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 48.562.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE

Signature

(11487/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

COMPAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.241.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 68, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour COMPAFIN S.A., Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11491/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

CONSEIL 2000 INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4676 Differdange, 10, rue Theis.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 84, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Signature
Un mandataire

(11492/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

CONSEIL 2000 INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7473 Schoenfels, 1a, rue de Keispelt.

Rapport du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires

La séance est ouverte à 11.00 heures.

Le Conseil d'Administration, présidé par Monsieur Charles Piette, présente à l'Assemblée Générale le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 1995 présentant un bénéfice de 1.176.232 frs.

Le Conseil d'Administration approuve ces documents et donne décharge à Charles Piette pour la gestion des ces comptes.

Il lève la séance à 13.00 heures.

Fait à Schoenfels, le 16 mai 1996.

C. Piette.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 84, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11493/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

CORNER BANQUE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 10, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 30.880.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 82, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

CORNER BANQUE (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(11494/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

CREDIT NATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 35.141.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le douze mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de CREDIT NATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 31 octobre 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 458 du 8 décembre 1990.

Les statuts ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 14 décembre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, N° 136 du 30 mars 1993

La séance est ouverte à dix-sept heures trente sous la présidence de Monsieur Laurent-Pascal Salmon, administrateur-directeur-général, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président nomme aux fonctions de secrétaire, Madame Evelyne Etienne, employée privée, demeurant à Luxembourg,

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant à Woippy (France).

Monsieur le président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les quatre-vingt-sept mille cinq cents (87.500) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) ECU chacune, représentant l'intégralité du capital social de huit millions sept cent cinquante mille (8.750.000,-) ECU sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

II. - Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. - Prendre acte de la démission de deux administrateurs:
 - Monsieur Gérard Chaste,
 - Monsieur Jacques Veyrines,
2. - Nommer en remplacement des démissionnaires, deux Administrateurs:
 - Monsieur Erik Lescar,
 - Monsieur Jean-Marie Jaccarini.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Gérard Chaste, et celle de Monsieur Jacques Veyrines, de leurs fonctions d'administrateur, avec effet immédiat à la clôture de la présente assemblée.

Et par vote spécial, décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs démissionnaires pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer aux fonctions d'administrateur Messieurs:

- Erik Lescar, Directeur central et directeur de la direction internationale, demeurant à 34, rue du Fer à Moulin, 75005 Paris (France),

- Jean-Marie Jaccarini, Directeur, demeurant à 35, avenue Bugeaud, 75116 Paris (France).

Ces nominations sont faites sous réserve de l'accord des autorités de tutelle du secteur financier luxembourgeois.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte, sont estimés à trente-cinq mille (35.000,-) francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix-huit heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L.P. Salmon, E. Etienne, R. Galiotto, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 97S, fol. 44, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

A. Schwachtgen.

(11496/230/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

DANATEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 46.901.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le douze mars.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DANATEX HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 46.901, constituée suivant acte notarié en date du 3 mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 235 du 15 juin 1994 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte recu par le notaire soussigné en date du 12 novembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 37 du 29 janvier 1997.

L'Assemblée est ouverte à quinze heures quinze sous la présidence de Monsieur Christophe Cahuzac, employé privé, demeurant à Arlon,

qui désigne comme secrétaire, Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmenter le capital de deux millions huit cent cinquante-huit mille deux cent quarante US dollars (2.858.240,00 USD) à cinq millions sept cent cinquante mille US dollars (5.750.000,00 USD).

2. Augmenter le capital autorisé à six millions sept cent cinquante mille US dollars (6.750.000,00 USD).

3. Changer la valeur nominale des actions de quarante US dollars (40,00 USD) à dix US dollars (10,- USD).

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur le point porté à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux millions huit cent quatre-vingt-onze mille sept cent soixante US dollars (2.891.760,- USD) pour le porter de son montant actuel de deux millions huit cent cinquante huit mille deux cent quarante US dollars (2.858.240,- USD) à cinq millions sept cent cinquante mille US dollars (5.750.000,- USD) par la création et l'émission de soixante-douze mille deux cent quatre-vingt-quatorze (72.294) actions nouvelles de quarante US dollars (40,- USD) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription et libération

Les soixante douze mille deux cent quatre-vingt quatorze (72.294) actions nouvelles sont souscrites par les actionnaires actuels comme suit:

1. BETA VIETNAM TEXTILES INDUSTRIES LIMITED, ayant son siège social à St Peter Port, Guernsey, Bermuda House, St Julian's avenue, Channel Islands GY1 3NF, trente-six mille cent quarante-sept actions . . . 36.147,0
 2. MAURER TEXTILES S.A., ayant son siège social à CH-1205 Genève, 3, rue du Conseil Général, dix-huit mille soixante-treize virgule cinquante actions 18.073,5
 3. EUROP CONTINENTS HOLDING, ayant son siège social à L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, dix-huit mille soixante-treize virgule cinquante actions 18.073,5
- toutes ici représentées par Monsieur Christophe Cahuzac, prénommé, qui déclare agir en vertu de trois procurations sous seing privé, ci-annexées et se porter personnellement fort.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'apport et la transformation en capital des créances certaines, liquides et exigibles à concurrence d'un montant total de deux millions huit cent quatre-vingt-onze mille sept cents US dollars (2.891.700,- USD) existant à charge de la société et au profit des actionnaires susmentionnés dans les proportions suivantes:

- BETA VIETNAM TEXTILE INDUSTRIES LIMITED apporte une créance d'un montant de 1.445.880,- USD,
- MAURER TEXTILES S.A. apporte une créance d'un montant de 722.940,- USD,
- EUROP CONTINENTS HOLDING S.A. apporte une créance d'un montant de 722.940,- USD.

La réalité des créances et leur consistance font l'objet d'un rapport de réviseur d'entreprises établi par PRICE WATERHOUSE, société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, en date du 4 mars 1997, lequel restera annexé aux présentes.

Ce rapport conclut comme suit: (traduction française)

Conclusion:

«Sur base des travaux effectués, ainsi que décrits ci-dessus, nous n'avons pas connaissance d'affaires qui pourraient affecter la valeur des créances apportées qui est au moins égale à la valeur nominale des 72.294 actions à émettre.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de fixer le capital autorisé à six millions sept cent cinquante mille US dollars (6.750.000,- USD).

Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte au Mémorial.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de fixer la valeur nominale des actions à dix US dollars (10,- USD) et d'échanger les cent quarante-trois mille sept cent cinquante (143.750) actions de quarante US dollars (40,- USD) contre cinq cent soixante-quinze mille (575.000) actions de dix US dollars (10,- USD) dans la proportion de 4 actions nouvelles pour 1 action ancienne.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à cinq millions sept cent cinquante mille US dollars (5.750.000,- USD) représenté par cinq cent soixante-quinze mille (575.000) actions d'une valeur nominale de dix US dollars (10,- USD) chacune.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Capital autorisé

Le capital social de la société pourra être porté à six millions sept cent cinquante mille US dollars (6.750.000,- USD) par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de dix US dollars (10,- USD) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé à et mandaté pour:

- réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;
- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 12 mars 1997 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui, d'ici là, n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme d'un million cent vingt mille francs luxembourgeois (1.120.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Cahuzac, N. Weyrich, V. Stecker, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 1997, vol. 97S, fol. 29, case 11. – Reçu 1.019.345 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 1997.

F. Baden.

(11499/200/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

DANATEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 46.901.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

F. Baden.

(11500/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

DELUX PRODUCTIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 37.249.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 1996 sur les comptes annuels
au 31 décembre 1995 et du Conseil d'Administration du 8 mai 1996*

AFFECTATION DU RESULTAT

La perte de l'exercice sera reportée sur l'exercice suivant.

Conseil d'Administration

Président du Conseil d'Administration:

- Monsieur Heinz Lehmann, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Administrateurs:

- Monsieur Pascal Farcouli, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Alain Flammang, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Ferdinand Kayser, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Jean-Michel Kerdraon, Directeur de sociétés, demeurant à Paris (France).

Administrateur-délégué:

- Monsieur James de Brabant, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 1996.

Réviseur d'Entreprises/Commissaire aux Comptes

LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 1996.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 1997, vol. 490, fol. 72, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11503/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

DANICA FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 38.326.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 85, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 février 1997

En date du 7 février 1997, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 1996;
- de réélire, en qualité d'Administrateur, pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 1998, M. Michael Brag, Mme Ane Steensen Blicher et M. Thierry Logier;
- de réélire KPMG AUDIT Luxembourg en qualité de Commissaire aux Comptes pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 1997.

(11501/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

DARMON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du St. Esprit.
R. C. Luxembourg B 50.358.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 80, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

BAYARD INTERNATIONAL MANAGEMENT
(LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(11502/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

DITEX INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 49.086.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 10 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1997.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11506/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

EFFICACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 18.914.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 68, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour EFFICACE S.A., Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11512/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

EFFICACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 18.914.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 68, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour EFFICACE S.A., Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers P. Frédéric

(11513/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

DOT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Toni Neuman.
R. C. Luxembourg B 23.593.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 31 décembre 1996
à 11.00 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la démission de MM. Jules Cras et Philippe Cras et de Mme Christiane Van Geluwe, de leur poste d'Administrateur.

- L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de nommer comme nouveaux Administrateurs:

- Monsieur Jean Quintus, Administrateur de Sociétés, demeurant à Blaschette.

- Monsieur Joseph Winandy, Administrateur de Sociétés, demeurant à Itzig.

- Monsieur Yvan Juchem, Administrateur de Sociétés, demeurant à Rombach.

Les nouveaux Administrateurs termineront le mandat des Administrateurs démissionnaires. Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

- L'Assemblée Générale accepte, à l'unanimité, la démission de la société SAFILUX de son poste de Commissaire aux Comptes de la société.

- L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de nommer en remplacement:

- Monsieur Noël Didier, Employé privé, demeurant à Hondelange,

qui terminera le mandat du Commissaire démissionnaire.

Son mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

Pour copie conforme

Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 83, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11507/009/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

DOT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 23.593.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue
le 31 décembre 1996 à 15.00 heures*

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 83, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11508/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

ELECTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 45.913.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, vol. 490, fol. 79, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(11514/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

EBOLHY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 45.843.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 10 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1999.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11511/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

ELEONORA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 31.106.

L'Assemblée Générale de la société anonyme ELEONORA HOLDING S.A. réunie au siège social, le 22 novembre 1996 a nommé Monsieur Maarten van de Vaart, employé de banque, demeurant à L-Steinsel aux fonctions d'administrateur, en remplacement de Monsieur George van Bers, directeur de banque, demeurant à CH-Cham, démissionnaire.

Monsieur Maarten van de Vaart terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

Pour le Conseil d'Administration

J. Lorang
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 83, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11515/003/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

EPIDAUROS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.915.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 82, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour EPIDAUROS S.A., Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

Signature

(11517/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

GAMIRCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 19.492.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 68, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour GAMIRCO S.A., Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11534/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

ENVELCO.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du St. Esprit.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la S.A. ENVELCO s'est tenue le 20 février 1997 à 10 heures au siège social de la Société, 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg.

Monsieur Hugo Rosquin a présidé la réunion et Madame Bénédicte Rosquin a été désignée comme secrétaire de la réunion et a rédigé le procès-verbal de celle-ci.

Liste de présence

Actionnaires	Nombre d'actions	Signature
M. Hugo Rosquin	1.450	Signature
M. Nicolas Rosquin	25	Signature
Mme Bénédicte Rosquin	25	Signature

Président: M. Hugo Rosquin

Secrétaire: Mme Bénédicte Rosquin.

Le Président a constaté que l'intégralité du capital social était représenté, la réunion était dûment constituée pour la transaction des affaires.

Le Président a signalé qu'il a été informé par le Conseil d'Administration de la Société qu'aucun dépôt de recettes n'a été réalisé en collaboration avec la Société pour des parts dans le capital et que cela n'apparaît pas dans le registre des actionnaires et le Conseil d'Administration n'a pas pris conscience que chaque part des actions a été engagée ou chargée avec usufruit.

Le Président a rapporté que les associés adoptent, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. d'accepter la démission de la société à responsabilité limitée V.G.D. LUXEMBOURG, 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg comme Commissaire de la Société, ainsi que de donner pleine décharge des ses fonctions à partir de la date de la présente Assemblée.

2. de nommer BAYARD (LUXEMBOURG) ADMINISTRATION LTD, Luxembourg comme Commissaire de la Société.

3. d'accepter le changement de l'adresse de la Société. Le nouveau siège social sera établi au 1, rue du St. Esprit, L-1475 Luxembourg.

Tous les points prévus à la réunion ayant été débattus, la séance a été levée.

H. Rosquin B. Rosquin
Président Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 1997, vol. 490, fol. 73, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11516/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

ESKIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, route de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 36.096.

Les comptes annuels au 30 mai 1995, enregistrés à Luxembourg, le ? 1997, vol. 490, fol. 80, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

L'assemblée générale annuelle réunie au siège social le 20 mars 1997 a révoqué le mandat d'administrateur de Monsieur Giangiorgio Spiess.

Le mandat des autres administrateurs a été reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2003

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(11518/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

FIORUCCI FOOD INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 22.521.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 67, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour FIORUCCI FOOD INTERNATIONAL HOLDING S.A.
Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

S. Wallers P. Frédéric

(11530/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

EUKAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 45.392.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 10 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1999.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11519/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

EUROBRICK PARTICIPATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 53.413.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 10 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2002.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11520/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

FAMILY SIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.967.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 10 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2001.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11523/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

FAVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 49.484.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 10 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2001.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11524/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

FINANCIERE DE SECURITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 49.291.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 10 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1998.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11525/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

FINANCIERE DE WALLONIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 47.498.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 10 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1999.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11526/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

**EURODYNE S.A., Société Anonyme,
(anc. FINANCIERE INDUSTRIELLE Z FIVE S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 10.646.

Constituée par-devant M^e Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 décembre 1972, acte publié au Mémorial C, n° 50 du 23 mars 1973, modifié par-devant le même notaire en date du 18 septembre 1973, publié au Mémorial C, n° 199 du 9 novembre 1973, modifié par-devant le même notaire en date du 27 novembre 1974, publié au Mémorial C, n° 22 du 7 février 1975, modifié par-devant M^e Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 20 juillet 1977, publié au Mémorial C, n° 168 du 5 août 1977, modifié par-devant le même notaire en date du 9 septembre 1977, publié au Mémorial C, n° 271 du 24 novembre 1977, modifié par-devant le même notaire en date du 4 juillet 1978, acte publié au Mémorial C, n° 225 du 18 octobre 1978, modifié par-devant le même notaire en date du 26 janvier 1982, acte publié au Mémorial C, n° 101 du 14 mai 1982, modifié par-devant le même notaire en date du 15 juillet 1988, publié au Mémorial C, n° 279 du 18 octobre 1988.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EURODYNE S.A.
(anc. FINANCIERE INDUSTRIELLE Z FIVE S.A.)
KPMG FINANCIAL ENGINEERING*

Signature

(11521/528/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

**EURODYNE S.A., Société Anonyme,
(anc. FINANCIERE INDUSTRIELLE Z FIVE S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 10.646.

Constituée par-devant M^e Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 décembre 1972, acte publié au Mémorial C, n° 50 du 23 mars 1973, modifié par-devant le même notaire en date du 18 septembre 1973, publié au Mémorial C, n° 199 du 9 novembre 1973, modifié par-devant le même notaire en date du 27 novembre 1974, publié au Mémorial C, n° 22 du 7 février 1975, modifié par-devant M^e Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 20 juillet 1977, publié au Mémorial C, n° 168 du 5 août 1977, modifié par-devant le même notaire en date du 9 septembre 1977, publié au Mémorial C, n° 271 du 24 novembre 1977, modifié par-devant le même notaire en date du 4 juillet 1978, acte publié au Mémorial C, n° 225 du 18 octobre 1978, modifié par-devant le même notaire en date du 26 janvier 1982, acte publié au Mémorial C, n° 101 du 14 mai 1982, modifié par-devant le même notaire en date du 15 juillet 1988, publié au Mémorial C, n° 279 du 18 octobre 1988.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EURODYNE S.A.
(anc. FINANCIERE INDUSTRIELLE Z FIVE S.A.)
KPMG FINANCIAL ENGINEERING*

Signature

(11522/528/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

FINARIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 39.202.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 20 décembre 1996

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- . Monsieur Michel Leveau
- . Monsieur Jean Naome
- . Monsieur Patrick Rochas

ainsi que le mandat du commissaire aux comptes de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 1996.

P. Rochas
Administrateur

(11527/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

HOLEANDERS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 45.848.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 10 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1998.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11547/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

INTERFISK A/S S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 47.055.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 11 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1999.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11557/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

KABERLABA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 43.874.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 11 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1998.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11563/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

FN INTERNATIONAL, Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 10.380.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 28 février 1997, Monsieur Marcel Rippinger, administrateur de sociétés, demeurant à Soumagne, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Daniel Ransart, administrateur démissionnaire, avec effet au 27 février 1997.

Luxembourg, le 18 mars 1997.

Pour FN INTERNATIONAL
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11531/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

FRALIA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.521.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 82, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour FRALIA S.A., Société Anonyme
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signature Signature

(11532/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

FRALIA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.521.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

Monsieur Gérard Birchen, employé de banque, Oberkorn

Monsieur Guy Fasbender, employé de banque, Vlessart

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, Mondercange

Monsieur Dirk van Reeth, licencié en droit, Olm.

Commissaire aux Comptes:

Monsieur Christian Agata, employé de banque, Wecker.

Luxembourg, le 22 mars 1997.

Pour FRALIA S.A., Société Anonyme
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 82, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11533/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

GOTTARDO GESTION I S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2132 Luxembourg, 6, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 48.188.

Constitution: 5 juillet 1994, statuts publiés au Mémorial C, n° 305 du 17 août 1994, modifié en date du 10 mars 1995, acte publié au Mémorial C, n° 252 du 10 juin 1995.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1997, vol. 490, fol. 59, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
GOTTARDO GESTION I S.A.
M. L. Ottaviani M. V. Zanchi
Président Vice-Président

(11540/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

GOTTARDO GESTION I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 6, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 48.188.

Constitution: 5 juillet 1994, statuts publiés au Mémorial C, n° 305 du 17 août 1994, modifié en date du 10 mars 1995, acte publié au Mémorial C, n° 252 du 10 juin 1995.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 14 mars 1997 que le Conseil d'Administration de la Société se compose dorénavant comme suit:

- Louis Ottaviani, Président, demeurant à Dahlem
- Valerio Zanchi, Vice-Président, demeurant à Gonderange
- Ariane Scholten, Administrateur, demeurant à Bettange-sur-Mess.

Pour extrait sincère et conforme
GOTTARDO GESTION I S.A.

M. L. Ottaviani

M. V. Zanchi

Président

Vice-Président

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11541/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

GARAGE D'AMORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3835 Schifflange, 12, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 45.328.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Signature.

(11535/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

GEO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 38.932.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le trois mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, Notaire de résidence à Sanem, agissant en remplacement de son confrère Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, dûment empêché, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GEO INVESTMENT S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 31, Grand-rue, constituée suivant acte reçu par le notaire remplacé, en date du douze décembre mil neuf cent quatre-vingt-onze, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 227 du vingt-neuf mai mil neuf cent quatre-vingt-douze.

L'assemblée est présidée par Monsieur Guy Baumann, attaché de direction, demeurant à Belvaux.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Madame Birgit Mines-Honneff, employée de banque, demeurant à Leudelange.

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Albert Pennacchio, employé de banque, demeurant à Mondercange.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. La susdite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les cent soixante-dix mille (170.000) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- Décision de fixer la date de la clôture de l'exercice social de la Société au 31 décembre, au lieu du 28 février, et pour la première fois en mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

- Prolongation de l'autorisation au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social jusqu'à un milliard de francs dans le cadre de l'article 3 des statuts pour une nouvelle période de cinq ans.

- Modification subséquente des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de fixer la date de la clôture de l'exercice social de la Société au 31 décembre, au lieu du 28 février. L'année sociale en cours se terminera le 31 décembre 1997.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de prolonger pour une nouvelle période de cinq ans l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social jusqu'à un milliard de francs dans le cadre de l'article 3 des statuts.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article sept des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:
«Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier les 6 derniers alinéas de l'article 3 des statuts pour leurs donner dorénavant la teneur suivante:

«Art. 3. 6 derniers alinéas. Le Conseil d'Administration est autorisé à et mandaté pour:

- réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;
- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;
- supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 mars 1997 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Baumann, G. Mines-Honneff, B. Pennacchio, A.J.J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 1997, vol. 97S, fol. 6, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1997.

C. Hellinckx.

(11536/215/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

GEO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 38.932.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(11537/215/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

P.I., GROUPE PIERRE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 26.362.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 1996, la décision des administrateurs du 28 juillet 1995 de coopter M. Robert Martiny au conseil d'administration a été ratifiée. Son mandat s'est échu à l'issue de cette même assemblée.

MM. Albert Pennacchio, employé de banque, L-Mondercange, et Guy Baumann, attaché de direction, L-Belvaux, jusqu'alors commissaire aux comptes, ont été appelés aux fonctions d'administrateur. De ce fait, le nombre des administrateurs a été augmenté de trois à quatre. Mme Marie-Claire Zehren, employée de banque, L-Luxembourg, a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de M. Guy Baumann. Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1999.

Luxembourg, le 20 mars 1997.

Pour P.I, GROUPE PIERRE INVEST S.A., Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11543/006/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

GESTA SERVICES & OFFICE PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 19.991.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Signature.

(11538/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

GLOBAL TARGET FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 30.998.

DISSOLUTION

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the eleventh of March.

Before Us, Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

PICTET & CIE, S.A., a company organised under the laws of Switzerland and having its registered office at 29, boulevard Georges-Favon, Genève, represented by Me Jérôme Wigny, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 24th February, 1997.

The proxy given, signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to state the following:

GLOBAL TARGET FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. (the «Company»), having its registered office in Luxembourg, 17 Côte d'Eich, has been organised by notarial deed of the undersigned notary on 14th July, 1989.

The subscribed capital is USD 400,000 consisting of 16,000 registered shares with a par value of USD 25 each.

The appearing company has become the sole owner of all shares in the Company and has therefore decided to proceed to the dissolution of the Company.

Consequently, PICTET & CIE, S.A., represented as aforesaid, has received all assets of the Company and has assumed all liabilities of the Company to the extent provided by law.

The corporate books and documents of the Company shall be available at its registered office in Luxembourg, 17, Côte d'Eich for the period required by law.

The liquidation of GLOBAL TARGET FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. is thereby closed. The appearing company grants discharge to all directors and the statutory auditor with respect to performance of their duties.

Consequently the appearing company has requested the undersigned notary to state the foregoing declarations, which has been done by the present deed.

Consequently the 16,000 registered shares are cancelled.

Expenses

The amount of expenses due by the appearing company by reason of the present deed is estimated at thirty-five thousand Luxembourg Francs (35.000.- LUF).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his name, civil status and residence, said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le onze mars.

Par devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

la société de droit Suisse, PICTET & CIE, S.A., ayant son siège social à 29, boulevard Georges-Favon, Genève, représentée par Me Jérôme Wigny, maître en droit, demeurant à Luxembourg aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 24 février 1997.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

La société GLOBAL TARGET FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. (la «Société») avec siège social à Luxembourg, 17, Côte d'Eich, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 juillet 1989.

Le capital souscrit est de USD 400.000 représenté par 16.000 actions de USD 25 chacune.

La comparante est devenue successivement le seul propriétaire de toutes les actions de la Société et a donc décidé de dissoudre ladite Société.

En conséquence la prédite société, PICTET & CIE. S.A., toujours représentée comme il est dit ci-avant, a reçu tous les avoirs de la Société et a assumé tous les engagements de la Société dans la mesure des exigences légales.

Les livres et documents de la Société seront conservés à Luxembourg, 17, Côte d'Eich, au siège social de ladite Société, pendant le délai légal.

La liquidation de la société GLOBAL TARGET FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. est ainsi clôturée. La comparante accorde par les présentes décharge de leur mandat aux administrateurs et au commissaire en fonction.

En conséquence la comparante a requis le notaire instrumentant de lui donner acte des déclarations ci-dessus, ce qui a été fait dans le présent acte.

En conséquence, les 16.000 actions nominatives sont annulées.

Frais

Le montant des frais incombant à la Société en raison des présentes est estimé à trente-cinq mille francs luxembourgeois (35 .000,- LUF)

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état de demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Wigny et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 1997, vol. 97S, fol. 24, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 1997.

F. Baden.

(11539/200/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

GRAFICOM, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 49.865.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 82, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour GRAFICOM, Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Signature

(11542/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

HELOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 24.778.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 25 octobre 1996, Mme Manuella Alecci-Macalli, employée de banque, B-Habay-la-Neuve, a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de Mme Nancy Heck-Brausch, démissionnaire. Le mandat du nouveau commissaire aux comptes s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1997.

Luxembourg, le 20 mars 1997.

Pour HELOISE S.A., Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11546/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

INFOGEST ITI.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 28.773.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Signature.

(11554/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

HUXLEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 44.412.

Les bilans aux 30 septembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 84, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Signature
Un mandataire

(11548/751/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

HUXLEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 44.412.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 22 juillet 1996 à 15.00 heures

Délibérations

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

1. d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
 2. d'approuver les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1993;
* l'exercice clôture avec une perte de LUF 53.834,-
 3. d'affecter les résultats tels que proposés dans le rapport du conseil d'administration, soit:
* Report à nouveau
 4. d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 30 septembre 1993;
 5. d'approuver les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1994;
* l'exercice clôture avec une perte de LUF 324.821,-
d'affecter les résultats tels que proposés dans le rapport du conseil d'administration, soit:
* Report à nouveau
 6. d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 30 septembre 1994;
 7. de reconduire les administrateurs et le commissaire aux comptes dans leur mandat, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 1995.
- Le Président lève la séance à 16.00 heures.

Pour extrait conforme
Pour réquisition
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 84, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11549/751/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

HUXLEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 44.412.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 23 décembre 1996 à 9 heures

Délibérations

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

- d'acter la démission de Monsieur Marc Muller de sa fonction de commissaire aux comptes de la société;
- de donner décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'année 1995;
- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Clive Godfrey, demeurant à B-1380 Ohain, 19, chemin des Garmilles, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 9.30 heures.

Pour extrait conforme
Pour réquisition
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 84, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11550/751/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

IB FINANCE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.007.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 67, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour IB FINANCE S.A., Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers P. Frédéric

(11551/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

IMMOBILIERE MARIMPAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 23.855.

Messieurs Jean Brucher, Marcel Krier et Marc Seimetz ont démissionné de leurs fonctions d'administrateur de la société en date du 10 mars 1997.

La société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A. a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société à la même date.

FIDUCIAIRE RUTLEDGE & ASSOCIES S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 83, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11552/520/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

IMOFUTURO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 29, rue Zithe.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 3 mars 1997 que:
Le capital social a été entièrement libéré.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 81, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11553/735/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

INTRADDEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 15, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 24.037.

Il résulte d'une décision prise par les associés réunis en assemblée générale extraordinaire le 26 juin 1995 que:
Monsieur René Philippe est nommé gérant administratif de la société.

La société est valablement engagée, conformément à l'article 8 de ses statuts, par la signature individuelle de chaque gérant.

Luxembourg, le 27 juin 1995.

Pour INTRADDEX, S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 1995, vol. 468, fol. 16, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11559/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

INTERDATA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 31.587.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 79, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11556/553/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

INNOVEL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 14.369.

Constituée par-devant M^e Tom Metzler, notaire alors de résidence à Redange-sur-Attert, en date du 13 novembre 1976, acte publié au Mémorial C, n° 292 du 29 décembre 1976, modifiée par-devant M^e Lucien Schuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 décembre 1978, acte publié au Mémorial C, n° 111 du 18 mai 1979, modifiée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 23 octobre 1987, acte publié au Mémorial C, n° 19 du 21 janvier 1988.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INNOVEL S.A.H.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING
Signature

(11555/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

INTERINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 29.622.

Constituée par-devant M^e Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 décembre 1988, acte publié au Mémorial C, n° 90 du 7 avril 1989, modifiée par-devant le même notaire en date du 21 décembre 1989, acte publié au Mémorial C, n° 288 du 21 août 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 28 juin 1991, acte publié au Mémorial C, n° 12 du 15 janvier 1992, modifiée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 mai 1993, acte publié au Mémorial C, n° 388 du 26 août 1993, modifiée par-devant le même notaire en date du 7 juillet 1995, publié au Mémorial C, n° 537 du 20 octobre 1995.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTERINVEST, S.à r.l.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING
Signature

(11558/528/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

INVESTDEUTSCHLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.810.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 1996, les mandats des administrateurs MM. Javier Ferreira et Javier Reano ainsi que celui du commissaire aux comptes Mme Myriam Spiroux-Jacoby ont été renouvelés pour la durée d'un an.

M. Alberto Malvido, administrateur de sociétés, E-Madrid, a été appelé aux fonctions d'administrateur en remplacement de M. José Luis Campos. Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1997
Luxembourg, le 20 mars 1997.

Pour INVESTDEUTSCHLAND S.A., Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers P. Frédéric

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11560/006/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

MUCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 14.547.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour MUCO S.A., Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers P. Frédéric

(11590/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

LIGHTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 48.405.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 11 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1997.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11568/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

LOGINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 11.502.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 14 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1998.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1997, vol. 490, fol. 54, case 11.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11570/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

LOGINVEST PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 43.708.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 14 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1998.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1997, vol. 490, fol. 54, case 11.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11571/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

MADRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.601.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 14 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2001.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1997, vol. 490, fol. 54, case 11.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(11575/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

MASACA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 54.649.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire de la société, tenue de façon extraordinaire en date du 14 mars 1997, enregistrée à Luxembourg, le 17 mars 1997, vol. 490, fol. 54, case 10

Première résolution

L'assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Madame C. Vermeersch, avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social au 32, rue J.-P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Madame C. Vermeersch, dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2001.

L'assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Réquisition concernant les bilans des sociétés pour publication au Mémorial.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

(11579/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

MEDIA MARKETING & PUBLISHING SERVICES EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.382.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 11 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1997.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(11580/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

NABU, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.892.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 12 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2000.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11592/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

NEDERLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 53.793.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 14 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2002.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1997, vol. 490, fol. 54, case 11.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11593/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

MERSIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 53.959.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 14 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2002.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1997, vol. 490, fol. 54, case 11.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11585/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

KAAMAR INVESTMENTS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 26.109.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 79, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(11561/553/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

KAAMAR INVESTMENTS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 26.109.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 79, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(11562/553/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

K & K AGENCE COMMERCIALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 54.645.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 81, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 mars 1997.

FIDUCIAIRE MYSON, S.à r.l.
Krimisti B. Wulleman

(11564/692/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

LEO AUTOMATIQUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Bertrange, 208, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 54.312.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures
Les Gérants

(11567/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

LLOYDS BANK PLC.

Siège social: UK-London EC3P 3BS, 71, Lombard Street.
Succursale de Luxembourg: L-1016 Luxembourg, 1, rue Schiller
R. C. Luxembourg B 27.749.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 83, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Signature.

(11569/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

COMANFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du St. Esprit.
R. C. Luxembourg B 43.697.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 80, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

BAYARD INTERNATIONAL MANAGEMENT
(LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(11565/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

COMANFI S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1475 Luxembourg, 1, rue du St. Esprit.
R. C. Luxembourg B 43.697.

Minutes of the Extraordinary General Meeting of shareholders

The Extraordinary General Meeting of Shareholders of COMANFI S.A. (the «Company») was held on 18 February 1997, 14.00 hours at the registered office of the Company, 1, rue du St. Esprit, L-1475 Luxembourg. Mr Bart J.W. d'Ancona presided at the meeting and Mr Matthijs Bogers was designed as Secretary of the meeting and recorded the minutes thereof.

Attendance Liste

Shareholders	Number of shares	Signature
MARDASSON NOMINEES LIMITED	1.000	Signatures
BLASCHETTE NOMINEES LIMITED	250	Signature

Chairman: Mr Bart J.W. d'Ancona

Secretary: Mr Matthijs Bogers.

The Chairman stated that all issued and outstanding shares being represented, the meeting was duly constituted for the transaction of business.

Thereupon, the Chairman stated that having been informed by the board of Directors of the Company that no depositary receipts have been issued in cooperation with the Company for shares in its capital and that it does not appear from the shareholder register nor is the board of Directors otherwise aware that any shares in the Company have been pledged or have been charged with usufruct.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to approve and confirm the financial statements for the year ended December 31st, 1995.

After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried,

Resolved, to approve and confirm the financial statements for the year ended December 31st, 1995.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to affect the profit of the year ended December 31st, 1995 which is LUF 123,310 as follows:

Transfer to the legal reserve	12,331
Accumulated profit	110,979

After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried,

Resolved, to affect the profit of the year ended December 31st, 1995 which is LUF 123,310 as follows:

Transfer to the legal reserve	12,331
Accumulated profit	110,979

There being no further business to come before the meeting on motion duly made and seconded, the meeting was closed.

Mr B. J.W. d'Ancona Mr M. Bogers
Chairman *Secretary*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 80, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11566/000/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

PAGHERA S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 43.877.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 12 mars 1997**Première résolution*

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1999.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11597/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

LUXBROKERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 22.476.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 septembre 1996

L'assemblée générale accepte la démission de Messieurs Tattoni et Fougerol comme administrateurs et leur accorde décharge pour la gestion assurée.

L'assemblée générale nomme Monsieur Victor Marx à un poste d'administrateur devenu vacant et laisse le second poste d'administrateur vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1996.

Le Conseil d'Administration.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1996, vol. 487, fol. 44, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(11572/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

LUXINDRA INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 50.776.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires,
tenue au siège social de la société en date du 10 février 1997 à 16.00 heures*

Délibérations

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité, décide:

– d'acter la démission de Monsieur Pascal Gérard de ses fonctions de délégué du conseil d'administration et d'administrateur de la société;

– d'acter la démission de Messieurs Miesse et de Posson de leur fonction respective d'administrateur de la société;

– de donner décharge aux administrateurs démissionnaires de toute responsabilité résultant de l'exercice de leur mandat respectif jusqu'à ce jour, lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 1996.

Attendu que Monsieur Clive Godfrey siège également au conseil d'administration et que l'article 10 des statuts prévoit que le conseil d'administration est composé d'au moins 3 membres, il y a lieu de ne remplacer que deux des trois administrateurs démissionnaires.

Partant, l'assemblée, à l'unanimité, décide:

– de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires:

* Monsieur Stéphane Biver, employé privé, demeurant à B-6781 Selange, 11, rue Reichel;

* Monsieur Alexander Helm, employé privé, demeurant à B-6780 Wolkrange, 197, rue Albert 1^{er},

qui termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Au terme de la présente assemblée, le conseil d'administration de la société LUXINDRA INVESTMENT CORPORATION S.A. est composé comme suit:

Administrateurs

MM. Clive Godfrey;

Stéphane Biver;

Alexander Helm.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16.30 heures.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 84, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11573/751/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

MARIELUX BUILDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 31.551.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 81, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(11578/735/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

MARGA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint-Esprit.

Minutes of the Extraordinary General Meeting of Shareholders

The Extraordinary General Meeting of Shareholders of MARGA INTERNATIONAL S.A. (the «Company») was held on March 7, 1996, 14.00 p.m. at the registered office of the Company, 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg.

Mr Bart J. W. d'Ancona presided at the meeting and Mr Johan de Feber was designated as Secretary of the meeting and recorded the minutes thereof.

Attendance List

<i>Shareholders</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Signature</i>
MARDASSON NOMINEES LIMITED	1	Signatures
BLASCHETTE NOMINEES LIMITED	99	Signatures
Chairman: Mr Bart J. W. d'Ancona.		
Secretary: Mr Johan de Feber.		

The Chairman stated that all issued and outstanding shares being represented, the meeting was duly constituted for the transaction of business.

Thereupon, the Chairman stated that having been informed by the board of Directors of the Company that no depositary receipts have been issued in cooperation with the Company for shares in its capital and that it does not appear from the shareholders register nor is the board of directors otherwise aware that any shares in the Company have been pledged or have been charged with usufruct.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to accept the resignation of BLASCHETTE NOMINEES LTD and MARDASSON NOMINEES LTD as Directors of the Company and to give them full discharge as from the date of this meeting.

After discussion, it was on motion duly made, seconded and unanimously carried, resolved, to accept the resignation of BLASCHETTE NOMINEES LTD and MARDASSON NOMINEES LTD as Directors of the Company and to give them full discharge as from the date of this meeting.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to appoint Sydney Dowse and Anna Maria Collart as Directors of the Company.

After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried, resolved, to appoint Sydney Dowse and Anna Maria Collart as Directors of the Company.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to accept the dismissal of BAYARD (LUXEMBOURG) ADMINISTRATION LTD as Statutory Auditor of the Company and to give them full discharge as from the date of this meeting.

After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried, resolved, to accept the dismissal of BAYARD (LUXEMBOURG) ADMINISTRATION LTD as Statutory Auditor of the Company and to give them full discharge as from the date of this meeting.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to appoint KPMG AUDIT as Statutory Auditor of the Company.

After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried, resolved, to appoint KPMG AUDIT as Statutory Auditor of the Company.

There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed.

B. J. W. d'Ancona J. de Feber
Chairman *Secretary*

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 1997, vol. 490, fol. 73, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(11577/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

MULTIFINANCE AND INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 18.605.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 83, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MULTIFINANCE AND INVESTMENT HOLDING S.A.
MEESPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliaire
Signatures

(11591/003/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

LUXIMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6901 Roodt-sur-Syre.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 18 mars 1997.

F. Unsen.

(11574/234/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

MAJERUS & OLIVEIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 32, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 32.044.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Signature.

(11576/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

MERCURE & BENZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R. C. Luxembourg B 47.099.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, vol. 490, fol. 79, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(11581/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

MERCURY INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 45.112.

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the third of March.

Before Us, Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, temporarily absent, the latter remaining depositary of the present deed.

Was held an Extraordinary General Meeting of the Company established in Luxembourg under the denomination of MERCURY INVESTMENTS, R.C. number B 45.112, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, dated September 10, 1993, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations Number 548 on November 15, 1993.

The Articles of Incorporation were amended by three deeds of the same notary dated October 12, 1993, October 13, 1993 and March 23, 1995, published in the Mémorial Recueil Spécial C, Number 579 of December 6, 1993, Number 591 of December 11, 1993 and Number 360 of August 2, 1995.

The meeting opened at three fifteen p.m. Mr Paul Krzysica, company secretary, residing in Huncherange, being in the chair.

The meeting elected as secretary Mr Steve Georgala, Bachelor of Laws, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Nicholas Jordan, director of companies, residing at Bridel.

The Board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. It appears from an attendance list, established and certified by the members of the bureau of the meeting, that the holders of all the issued share capital of the company are duly represented at this meeting. All the persons present at the meeting have waived notice and agreed to meet after the examination of the agenda, hereinafter reproduced. The meeting is consequently regularly constituted.

The attendance list, signed by the proxyholders of shareholders, all represented at the meeting, shall remain attached to the minutes of the meeting, together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

I. To consider, and if thought fit, to pass the following Resolutions:

1.1 THAT the company establish two new Luxembourg Companies to be called Mondi Minorco Paper and Cello Investments, by the contribution to their capital in exchange for shares, of the totality of its assets and liabilities in accordance with the schedules attached and forming an integral part of the Convening Notice.

1.2 THAT any one of David Edward Salmon, Robert Joseph Darné, John Tregarthen Wheeler or Steven Georgala be and is hereby authorised to appear before a notary in Luxembourg on behalf of the Company and to sign all such documents and to do all such acts and things as may be necessary to give effect to the first resolution.

II. Miscellaneous.

Chairmans' Report

The Chairman reported to the meeting that it has become necessary for the Company to reorganise its assets and liabilities so that they were held by two wholly owned subsidiary holding companies. For this purpose, the Company will cause two new Luxembourg holding companies, MONDI MINORCO PAPER S.A. and CELLO INVESTMENTS S.A., to be incorporated by the contribution to them of the totality of the assets and liabilities of the Company.

The Chairman reported that it is contemplated that the following assets and liabilities of the Company would be contributed to MONDI MINORCO PAPER S.A.:

(i) 10,000 shares of USD 1 par value each, representing the total capital of MONDI BRAZIL, a company having its registered office in Tortola (British Virgin Islands);

(ii) Loan Notes having an aggregate value of USD 369,375,947 issued by MONDI EUROPEAN HOLDINGS B.V., a company having its registered office in Amsterdam (Netherlands);

(iii) A Debt Claim amounting to USD 30,271,822 against MONDI EUROPEAN HOLDINGS B.V.;

(iv) 25,000 shares of USD 2 par value each, representing the total capital of M M P LUXEMBOURG FINANCE, a company having its registered office in Luxembourg;

(v) 10,000 shares of USD 1 par value each, representing the total capital of MEREBAY SERVICES LIMITED, a company having its registered office in Douglas (Isle of Man), as well as a liability to said company amounting to USD 1,485,611;

(vi) A Debt Claim amounting to USD 92,577,380 against MONDI PAPER FINANCE (UK) LIMITED, a company having its registered office in London (UK);

in exchange for

2,350,332 Class A Ordinary shares;

3,993,324 Class B Ordinary shares;

1,108,333 Class A Preference shares;

7,451,989 shares, representing the total capital of MONDI MINORCO PAPER S.A.

Simultaneously with the contribution to MONDI MINORCO PAPER S.A., all the remaining assets and all of the liabilities of the Company in existence as at the date and time of this meeting would be contributed to CELLO INVESTMENTS S.A. in exchange for 54,116,720 shares of USD 2 each in that company.

Then the general meeting, after deliberation, passed the following resolutions by unanimous vote:

First Resolution

The Company resolves to contribute the totality of its assets and liabilities to two Luxembourg companies, MONDI MINORCO PAPER S.A. and CELLO INVESTMENTS S.A., as follows:

1.1. to MONDI MINORCO PAPER S.A., all of the issued shares in MONDI BRAZIL, M M P LUXEMBOURG FINANCE and MEREBAY SERVICES LIMITED, as well as Loan Notes issued by MONDI EUROPEAN HOLDINGS B.V. and Debt Claims against MONDI EUROPEAN HOLDINGS B.V. and MONDI PAPER FINANCE (UK) LIMITED, as well as the liability to MEREBAY SERVICES LIMITED, in consideration of the issue to the Company of 7,451,989 shares in the capital of MONDI MINORCO PAPER S.A. at an issue price of USD 100 each, and simultaneously,

1.2. to CELLO INVESTMENTS S.A., all of the remaining assets and liabilities of the Company in consideration of the issue to the Company of 54,116,720 new ordinary shares of USD 2.00 par value each in the capital of CELLO INVESTMENTS S.A..

Second resolution

Any one of David Edward Salmon, Robert Joseph Darné, John Tregarthen Wheeler or Steven Georgala, acting alone, be and is hereby authorised to appear before a notary in Luxembourg on behalf of the Company and to sign all such documents and to do all such acts and things as may be necessary to give effect to the first resolution.

Expenses

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately sixty thousand (60.000.-) francs.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at 16h00.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City.

On the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the meeting, the members of the bureau, signed together with Us, the notary the present original deed, no shareholder having expressed the wish to sign.

Traduction française du texte qui précède

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le trois mars.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, également notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier demeurant dépositaire de la minute du présent acte.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de MERCURY INVESTMENTS S.A., R.C. Numéro B 45.112, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, en date du 10 septembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 548 du 15 novembre 1993.

Les statuts de la société ont été modifiés par trois actes reçus par le même notaire en date du 12 octobre 1993, du 13 octobre 1993 et du 23 mars 1995, publiés au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 579 du 6 décembre 1993, numéro 591 du 11 décembre 1993 et numéro 360 du 2 août 1995.

La séance est ouverte à quinze heures quinze sous la présidence de Monsieur Paul Krzysica, secrétaire de société, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme secrétaire, Monsieur Steve Georgala, Bachelor of Laws, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Nicholas Jordan, administrateur de sociétés, demeurant à Bridel.

Le bureau de l'assemblée ayant été ainsi constitué, le président a déclaré et demandé au notaire instrumentant d'acter:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les détenteurs de toutes les actions de capital émises de la société sont dûment représentés à la présente assemblée. Toutes les personnes présentes à l'assemblée ont renoncé à une convocation et sont tombées d'accord pour se réunir après avoir pris connaissance de l'ordre du jour ci-après reproduit. La présente assemblée est donc régulièrement constituée.

Ladite liste de présence, portant les signatures des mandataires des actionnaires tous représentés à l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Prendre en considération, et s'il est jugé bon, prendre les résolutions suivantes:

1.1 Que la Société crée deux nouvelles sociétés luxembourgeoises à dénommer MONDI MINORCO PAPER S.A. et CELLO INVESTMENTS S.A., par l'apport à leur capital en échange d'actions, de la totalité de ses actifs et passifs, en conformité avec les annexes jointes à et formant partie intégrale de l'avis de convocation.

1.2 Que Messieurs David Edward Salmon, Robert Joseph Darné, John Tregarthen Wheeler ou Steven Georgala, seront chacun autorisés par les présentes à comparaître devant un notaire à Luxembourg pour compte de la Société et à signer tous les documents de même qu'à faire tout ce qui est nécessaire pour que la première résolution puisse produire ses effets.

II. Divers.

Rapport du Président

Le Président expose à l'assemblée qu'il est devenu nécessaire pour la Société de réorganiser ses actifs et passifs de façon qu'ils soient détenus par deux sociétés holding filiales lui appartenant entièrement. A cet effet, la Société suscitera la création de deux nouvelles sociétés holding luxembourgeoises, MONDI MINORCO PAPER S.A. et CELLO INVESTMENTS S.A., par l'apport à celles-ci de la totalité des actifs et passifs de la Société.

Le Président expose qu'il est envisagé que les actifs et passifs suivants de la Société soient apportés à MONDI MINORCO PAPER S.A.:

(i) 10.000 actions d'une valeur nominale de 1 USD représentant la totalité du capital de MONDI BRAZIL, une société ayant son siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques);

(ii) des obligations d'emprunt ayant une valeur totale de USD 369.375.947 émis par MONDI EUROPEAN HOLDINGS B.V., une société ayant son siège social à Amsterdam (Pays-Bas);

(iii) une créance se montant à USD 30.271.822 contre MONDI EUROPEAN HOLDINGS B.V.;

(iv) 25.000 actions d'une valeur nominale de USD 2 chacune, représentant la totalité du capital de M M P LUXEMBOURG FINANCE, une société ayant son siège social à Luxembourg;

(v) 10.000 actions d'une valeur nominale de USD 1 chacune, représentant le capital total de MEREBAY SERVICES LIMITED, une société ayant son siège social à Douglas (Ile du Man), ainsi qu'une dette engagement envers cette société s'élevant à USD 1.485.611;

(vi) une créance se montant à USD 92.577.380 contre MONDI PAPER FINANCE (UK) LIMITED, une société ayant son siège social à Londres (Royaume-Uni);

en échange de

2.350.332 Actions Ordinaires de classe A;

3.993.324 Actions Ordinaires de classe B;

1.108.333 Actions Préférentielles de classe A;

7.451.989 actions, représentant la totalité du capital de MONDI MINORCO PAPER S.A.

Simultanément avec la contribution à MONDI MINORCO PAPER S.A., tous les actifs et tous les passifs restants de la Société, existant au jour de la présente assemblée, seront apportés à CELLO INVESTMENTS S.A. en échange de 54.116.720 actions dans cette société.

L'assemblée générale a, après délibération, pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

La Société décide d'apporter la totalité de ses actifs et passifs à deux sociétés luxembourgeoises, MONDI MINORCO PAPER S.A. et CELLO INVESTMENTS S.A., de la manière suivante:

1.1. à MONDI MINORCO PAPER S.A., toutes les actions émises dans MONDI BRAZIL, M M P LUXEMBOURG Finance et MEREBAY SERVICES LIMITED, ainsi que des obligations d'emprunt émises par MONDI EUROPEAN HOLDINGS B.V. et des créances contre MONDI EUROPEAN HOLDINGS B.V. et MONDI PAPER FINANCE (UK) LIMITED, de même qu'une dette envers MEREBAY SERVICES LIMITED, en contrepartie de l'émission en faveur de la Société de 7.451.989 actions nouvelles dans le capital de MONDI MINORCO PAPER S.A. à un prix d'émission de USD 100 chacune, et simultanément,

1.2. à CELLO INVESTMENTS S.A., tous les actifs et tous les passifs restants de la Société en contrepartie de l'émission en faveur de la Société de 54.116.720 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de USD 2.00 chacune dans le capital de CELLO INVESTMENTS S.A..

Deuxième résolution

Monsieur David Edward Salmon, Robert Joseph Darné, John Tregarthen Wheeler ou Steven Georgala, sont chacun autorisés par les présentes à comparaître devant un notaire à Luxembourg pour compte de la Société et à signer tous les documents de même qu'à faire tout ce qui est nécessaire pour que la première résolution puisse produire ses effets.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui pourront incomber à la Société à la suite du présent acte, sont estimés à environ soixante mille (60.000.-) francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée est clôturée à 16.00 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Le présent document ayant été lu à l'assemblée, les membres du bureau, lesquels sont tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, état civil et résidences, ont signé avec nous, notaire, le présent acte, aucun actionnaire n'ayant exprimé le souhait de signer.

Signé: P. Krzysica, S. Georgala, N. Jordan, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1997, vol. 97S, fol. 21, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 1997.

A. Schwachtgen.

(11582/230/196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

MITHRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 53.859.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le gérant

(11586/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

MONDINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R. C. Luxembourg B 52.934.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, vol. 490, fol. 80, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(11589/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

NEW CONCEPT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 31.966.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1997.

Signature.

(11594/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.
